

## Marché de Noël à Lembeye

Dimanche 15 décembre 2019

Organisé par l'association Diapason du Vic Bilh  
23, rue des Pelhans  
64350 Lembeye  
Contact : 09 81 10 80 50 ou evs.diapason64@gmail.com

Madame, Monsieur,

Pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, l'association Diapason du Vic Bilh organise un marché de Noël le dimanche 15 décembre de 10h à 17h.

Nous aimerions avoir le plaisir de vous compter parmi nos exposants pour cette nouvelle édition.

Cette manifestation se déroulera à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la salle multiservices. Les premiers inscrits se verront, si c'est leur souhait, attribué les emplacements à l'intérieur. Sachez que les emplacements réservés à l'artisanat sont regroupés entre eux au mieux.

- Chaque exposant pourra disposer, selon sa réservation :
  - D'un emplacement à l'intérieur ou à l'extérieur, avec ou sans table, au prix de 15 € les 2 m linéaires (MAXIMUM 4m).
  - D'un emplacement à l'extérieur avec ou sans table, au prix de 8 € les 2m linéaires.

Nous sommes habitués à faire de la publicité et des animations pour enfants et adultes sont proposées tout au long de la journée.

Pour toute inscription, vous trouverez ci-joint une fiche à compléter et à envoyer le plus rapidement possible.

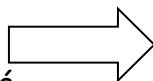
En comptant sur votre participation, soyez assuré que nous privilégierions le meilleur accueil possible.

Pour le bureau  
La présidente  
Sandrine POUCHETTE

## Marché de Noël Association Diapason du Vic Bilh du 15 décembre 2019- Informations exposants

Inscription à retourner accompagnée de

- Votre règlement à l'ordre de l'association Diapason,
- La copie recto-verso de votre pièce d'identité
- Votre n° de Siret



Association Diapason du Vic Bilh  
ESPACE DE VIE SOCIALE  
Marché de Noël  
23, rue des Pelhans  
64350 Lembeye  
Tél. 09.81.10.80.50

NOM & Prénom .....

ADRESSE.....

Tél..... mail..... @.....

Pièces d'identité :  Carte d'identité  Passeport  Permis de conduire

Emplacement	Extérieur	Intérieur	Prix
	Nb de mètres linéaires	Nb de mètres linéaires	
Sans table			
Avec table (gratuit)			
Périmètre			

Chèque n°.....à l'ordre de l'association Diapason

Objets proposés à la vente : .....

Note : réservation effective à réception du paiement

Je soussigné(e) .....souhaite être exposant le 16 décembre 2018

Je reconnais avoir lu le règlement et m'engage à m'y conformer.

Fait à ..... le..... Signature :

**Important** : les inscriptions sans le règlement ne pourront être prises en compte.

Toute demande particulière devra être mentionnée par écrit accompagnée du bulletin d'inscription et de votre règlement afin de pouvoir répondre à vos demandes dans la mesure du possible.

### **Règlement** :

Article 1. L'association Diapason du Vic Bilh est organisatrice du marché de Noël se tenant sur la place et la salle multi service de Lembeye le 15 décembre 2019 de 10h à 17h. L'accueil des exposants débutera à 8h00.

Article 2. La réservation n'est effective qu'à réception du règlement, et les emplacements attribués par ordre chronologique d'inscription.

Article 3. L'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué. Aucun véhicule ne pourra être laissé sur les emplacements, excepté les véhicules avec chambre froide

Article 4. Il est interdit de modifier les emplacements. Seul l'organisateur pourra le faire.

Article 5. Les objets sont sous la responsabilité de leur propriétaire, l'organisateur ne peut être tenu responsable des litiges tels que perte, vol, casse, etc. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...) L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 6. Les places non occupées après 9h30 ne seront plus réservées et pourront être attribuées à d'autres exposants.

En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins une semaine avant le début du marché de Noël. **A défaut, la somme de 10€ restera acquise à l'organisateur.**

Article 7. La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas ce règlement sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

**Si vous souhaitez le même emplacement que l'année précédente, signalez-le par un croquis.Merci.**